

## **FICHE 4 - PRECONISATIONS POUR LES COURSES ET LES SORTIES**

### **LA REALISATION DE COURSES**



Les magasins constituent un lieu collectif où l'application des gestes barrières n'est pas forcément respectée de la même manière par tous.

**Votre bénéficiaire ne peut pas vous accompagner aux courses** le temps du confinement pour plusieurs raisons : d'une part vos bénéficiaires font partie des populations à risques, d'autre part la présence de votre bénéficiaire durant les courses impliquerait une proximité.

Voici les recommandations à respecter lors de la réalisation de courses.

#### **1) Modalités de réalisation des courses**

- **Cas n°1.** Proposer au bénéficiaire de faire un **drive, ou de faire livrer**
- **Cas n°2.** Si le cas n°1 n'est pas faisable, **effectuer les courses 1 fois toutes les 2 semaines** si possible, sinon 1 fois par semaine. Prioriser les **magasins de proximité** car ils sont moins fréquentés, sinon privilégier autant que possible les créneaux horaires où il y a moins de monde dans le magasin

#### **2) Au moment de la réalisation des courses**

- Si vous devez aller au supermarché, avant de sortir, il peut être judicieux de téléphoner à l'accueil du magasin afin de savoir s'il y a une file d'attente
- Eviter d'utiliser les caddies sur place, privilégier le sac de courses de votre bénéficiaire si possible
- **Lavez vos mains à la solution hydro alcoolique avant de rentrer dans le magasin** (*et de prendre le caddie*)
- Eviter le port de gants car cela prolifère les bactéries. **Ne vous touchez pas le visage** durant les courses ou frictionnez-vous préalablement vos mains avec votre solution hydro alcoolique
- Respecter autant que possible la **distance de sécurité d'au moins 1 mètre** avec les personnes croisées dans le magasin
- Éviter de toucher inutilement tous les produits dans le magasin, notamment les fruits et légumes, qui ont déjà été touchés par d'autres clients avant vous
- **Lavez vos mains à la solution hydro alcoolique à la sortie du magasin** après avoir déposé vos courses dans le coffre de votre voiture

### 3) Au retour des courses

- Éviter de poser les sacs de courses sur une table ou un plan de travail, et les poser au sol,
- Bien se laver les mains,
- Retirer les emballages des produits achetés, et les jeter directement à la poubelle,
- Rincer les fruits et légumes avant de les ranger,
- Désinfecter les emballages que vous conservez, et qui ont pu être en contact avec d'autres clients,

## LES SORTIES EXTERIEURES



Les accompagnements véhiculés pour les autres motifs de sorties sont **autorisés à la double condition qu'intervenant(e) et bénéficiaire portent tous deux le masque, et que l'intervenant(e) soit d'accord pour effectuer la sortie.**

Ces sorties véhiculées avec présence du bénéficiaires restent toutefois à minimiser. En effet, le virus n'a pas disparu et nos bénéficiaires demeurent la population la plus à risque.

Voici les recommandations à respecter pour ces sorties.

- Le bénéficiaire doit monter à l'arrière du véhicule, ou être à 1 mètre minimum de distance lors des déplacements piétons
- Vous devez ainsi que votre bénéficiaire porter un masque le temps de l'accompagnement
- Ne pas oublier de se laver les mains avec une solution hydro alcoolique